



remboursement de la dette locapass concernant les paces

Par **MALONGO**, le **01/12/2011** à **21:46**

bonjour; moi et Madamen nous sommes paceses en 2005, en 2008 nous louons un logement HLM avec une convention locapass aupres d'ASTRIA que nous avons signé tout les deux, a cette epoque madame travail mais pas moi, en 2009 suite aux loyers impaiyés ASTRIA verse a notre bailleurs SAGECO 3200 €, et durant la meme année madame à contrcté des credits à la consommation, ne pouvant pas remboursser ses dettes elle depose seul un dossier de surendetement a la banque de france, son dossier a ete transmi au tribunal de grande instance qui a effacé ses dettes, la semaine derniere j'ai recu un courrier d'ASTRIA (locapass) me reclamant les 3200 € a moi, nous lui avons adresser la copie du jugement disant que les dettes a madame sont effaces mais ASTRIA nous fais savoir que la dette locapas est effacé pour madame mais pas pour mois, Que dois je faire ?